

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 AVRIL 2018

Présents : ABRANOWITCH - S. BARBOSA J. – BLONDRON A. - BONEMAISON F. - BOUTET S. – CHABROL J.E. – COUSIN L. – DA SILVA PINTO T. – DUMAS S. – DUMONT S. – GALLEAZZI J. – GODET V. – MARCHAND P. – PENAUD J.P. – PIAT J.- SIMOND. – TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : BUCHET C. / DUMAS S. - CHERPRENET S / COUSIN L. - FARDINI M. / PIAT J. - LAURENT S. / VENUAT J.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

1 - Approbation des comptes de gestion :

Les comptes de gestion de la commune, du service assainissement et de l'accueil périscolaire ont été approuvés à l'unanimité.

2 - Vote des comptes administratifs :

L'assemblée a validé, à l'unanimité, les résultats de clôture de l'exercice 2017, faisant ressortir :

*pour la commune, un excédent de 193 537,66 €

*pour le service annexe d'assainissement - pas de report

*pour l'accueil périscolaire, un excédent de 9 726,35 €

*pour le nouveau quartier, déficit de 225,00 €

3 – Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les propositions d'affectation des résultats 2017 des 4 établissements budgétaires ont été acceptées à l'unanimité.

4 – Vote des budgets :

Les 4 budgets (commune, service assainissement, accueil périscolaire et nouveau quartier), ont été votés à la majorité (1 abstention) et s'équilibrent comme suit :

Pour la commune :

*en section de fonctionnement à 2 420 940,00 €

*en section d'investissement à 2 760 751,00 €

Pour le service assainissement :

*en section d'exploitation à 249 514,00 €

*en section d'investissement à 656 451,85 €

Pour l'accueil périscolaire :

*en section de fonctionnement à 148 000 €

Pour le nouveau quartier :

*en section de fonctionnement à 627 231,00 €

*en section d'investissement à 382 142,00 €

Les taux de fiscalité locale ont été votés à l'unanimité identique à ceux de 2017 soit :

Taxe d'habitation : 20,92% - foncier bâti : 17,43% - foncier non bâti : 38,77%.

5 – Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police :

Un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la répartition des amendes de police va être déposé pour aider au financement de la mise en conformité de la signalisation verticale et horizontale. Le montant de l'aide sollicité s'élève à 3 473 €.

6 – Convention SDE :

5 conventions sont proposées par le SDE

* remplacement des 59 lampes et armoires par des LED - 15 775 € -

* installation d'un lampadaire chemin de la Croze - 2 475 € -

* installation éclairage à l'abri bus de Beaumont - 1 927 € -

* installation d'un lampadaire rue Via Pacaud et un rue du Peu de la Croix - 375 € X 2 –

7 – Election des délégués communautaires :

Election de Mme BOUTET Samantha et Mr DUMONT Serge (5 votes blancs et 18 votes pour).

8 - Convention SIVOM :

Signature d'un avenant afin de repousser la date de la convention au 31/12/2018. Vote à l'unanimité.

9 – Appel d'offre du PLU :

3 cabinets ont proposé une offre mais ces 3 offres sont trop élevées par rapport au budget. Il a été demandé à 2 cabinets de revoir leur offre à la baisse. Le vote est reporté.

10 – Vente de terrains :

* vente Auxière : 1 portion du domaine public de 17 m² – vote à l'unanimité

* vente Aufèvre : 1 portion de chemin de 1 632 m² – 1 vote contre

* vente Rebière : 1 portion de chemin de 170 m² – 1 vote contre - 1 abstention - 21 votes pour.

* bien non délimité cédé par plusieurs propriétaires pour intégration dans le domaine communal pour l'Euro symbolique. Vote à l'unanimité.

11 - Sortie de livres

696 livres sont sortis du stock de la bibliothèque et redistribués au foyer des Coupances et au centre social de St Martinien.

12 – Attributions de subventions :

2 attributions ont été validées par le conseil municipal : 986 € à l'UDDAR (cinéma itinérant) et 229 € à l'association des musées du Bourbonnais.

13 – Tarif du camping :

Il n'y a pas de changement de tarifs. Vote à l'unanimité.

14 – Mode de gestion du camping :

Suite au projet présenté par un particulier, la commune n'ayant pas la possibilité de vendre le camping, a opté pour la délégation de service public. Le cabinet Landot est chargé de la rédaction du dossier de consultation des entreprises. 1 vote contre - 22 votes pour.

15 – Accord définitif du conseil départemental pour les travaux de la mairie :

Ce point a été reporté au prochain conseil municipal.

16 – Convention ENEDIS :

Afin de déplacer un câble électrique aux ateliers municipaux pour la construction d'un hangar, la mairie doit signer une convention. Vote à l'unanimité.

17 – Convention BDQE :

Un avenant doit être signé afin de prolonger la convention d'un an. Vote à l'unanimité.

18 – Protection sociale :

Une augmentation de la part prévoyance de 5 € par agent est prévue à partir du 1^{er} mai 2018. Vote à l'unanimité.

19 – Contrat de travail :

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, un contrat d'engagement de 20 heures/semaine a été signé. Contrat du 9 avril au 31 août 2018.

20 – Affaires générales

Un élu a eu la demande de nommer la salle de musique au nom de François Michaud. Vote à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 3 mai 2018 à 19 heures.